



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Montauban, le 6 février 2023

Direction départementale des Territoires
Service Eau et Biodiversité
Bureau Police de l'eau
Affaire suivie par : Séverine Wendel

**Participation du public par voie électronique
Synthèse des observations du public**

Objet : ZAC Bas Pays – synthèse de la PPVE

Réf : doc_20240206_ppve-synthese_prolong-bas-pays.odt

PJ :

**Prolongation avec prescriptions complémentaires
de l'autorisation environnementale
de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Bas-Pays
Commune de Montauban**

La participation du public par voie électronique (PPVE) relative à la prolongation de l'autorisation environnementale liée à la loi sur l'eau pour la ZAC de Bas Pays,

- située sur le territoire de la commune de Montauban

- au bénéfice de Grand Montauban Communauté d'Agglomération

- ◆ a été mise en ligne sur le portail Internet des services de l'État le 15 janvier 2024,
- ◆ s'est déroulée du 16 janvier 2024 inclus au 2 février 2024 inclus, soit une durée supérieure à 15 jours.

Le 06 février 2024, la PPVE étant clôturée, il est constaté que :

- aucun avis n'a été déposé sur l'adresse électronique mise à disposition,
- aucun avis n'a été reçu par voie postale
- aucun rendez-vous n'a été demandé pour venir consulter le dossier à la DDT

Par conséquent, le projet d'arrêté préfectoral, tel qu'il a été mis à disposition du public pendant la PPVE, va faire l'objet d'une procédure contradictoire avec le demandeur.

L'adjointe à la cheffe de service

Séverine WENDEL